

Arnold Calame

Autor(en): **C.S.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **11 (1919)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mouvement syndical international

France. — *Le fonctionnement du nouveau bureau de la C. G. T.* — Le nouveau Bureau confédéral est entré en fonctions le 2 janvier, conformément aux décisions prises par le Comité confédéral national.

Les secrétaires se sont répartis les différents services : Dumoulin a pris en charge les services des Fédérations. Lapiere, celui des Unions départementales.

Laurent a été chargé de la documentation et de la *Voix du Peuple*.

La coordination de ces services est placée sous la direction du secrétaire général, Léon Jouhaux.

La trésorerie reste assurée sous la responsabilité de Calveyrach.

Portugal. — On peut constater, malgré l'état de guerre, le développement toujours plus large des syndicats ouvriers et des sociétés de secours mutuels.

Le *Bulletin de la Prévoyance sociale*, organe du ministère du travail portugais, par une curieuse innovation, enregistre les desiderata des syndicats ouvriers au sujet de la loi sur les accidents du travail, qui est en général peu ou mal appliquée. Au même Bulletin, nous trouvons un programme de réformes légales touchant les syndicats : nécessité de leur donner de plus grandes facilités de constitution, reconnaissance des fédérations de syndicats, organisation d'un enseignement agricole pratique pour les syndicats ouvriers ruraux.

Hollande. — L'industrie hollandaise du diamant a beaucoup souffert en 1917, ainsi qu'en témoigne le rapport annuel du syndicat des ouvriers diamantaires. Le chômage a atteint en moyenne 3776 ouvriers par semaine, au lieu de 3123 l'année précédente. Cet état de choses s'explique par l'entrée en guerre des Etats-Unis, le meilleur client du marché, par la faiblesse des exportations en Allemagne et en Autriche et par la rarefaction des achats de la France et de l'Angleterre.

France. — L'action menée par la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer vient d'aboutir.

Tous les cheminots, hommes et femmes, majeurs ou mineurs, obtiennent une allocation complémentaire de 720 francs par an jusqu'au traitement de 6000 francs.

Le paiement du rappel à partir du 1^{er} juillet 1918 fut effectué pour la région parisienne et se poursuivra sans interruption sur tous les réseaux.

Ces avantages sont acquis en attendant l'application intégrale du projet de loi qui sera voté incessamment.

Ainsi se trouve couronnée par le succès la belle campagne entreprise par la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer français et les syndicats y rattachés. Les cheminots ne manqueront pas de reconnaître que cette victoire est due, surtout, à la cohésion et à la discipline syndicale dont ils ont fait montre tout le temps qu'ont duré les démarches et pourparlers destinés à leur faire obtenir satisfaction.

Australie. — Selon le *Monitor*, de Sydney, le congrès de l'Union syndicale australienne, auquel plus de 100 fédérations étaient représentées, a décidé d'organiser une Union industrielle des ouvriers de l'Australie, qui devra comprendre toutes les organisations ouvrières et faire entrer dans son sein toutes les forces éparses jusqu'ici.

Russie. — Depuis la révolution, les syndicats russes sont devenus une grande puissance, écrit le journal *Izvestija* (numéro 185). Actuellement, tout le pays est couvert d'organisations locales, régionales ou centrales. Presque tout le prolétariat du commerce et de l'industrie est organisé.

Afin que les syndicats et leurs autorités puissent remplir judicieusement leur tâche, une statistique vient d'être établie. Elle comprend la période depuis la révolution à nos jours.

Le commissaire du peuple pour le travail a présenté un programme qui indique de quelle manière le sort de la population ouvrière de toute la Russie pourrait être amélioré. En tout premier lieu, le commissariat a songé à établir un budget d'ouvrier et des conditions de salaire qui correspondent à la situation économique actuelle.

Les employés et ouvriers des soviets ont été affiliés à des organisations d'employés. Dernièrement, les délégués des ouvriers et employés de l'imprimerie des soviets ont décidé de ne pas créer de syndicat, mais d'adhérer à la fédération des employés des soviets comme section autonome.



† Arnold Calame.

De Zurich, nous apprenons la mort du camarade Arnold Calame qui fut le premier secrétaire permanent de l'Union syndicale.

Calame fut un grand travailleur et un sincère défenseur de la classe ouvrière. Il fut au secrétariat de l'Union syndicale au moment où, de par son organisation, celle-ci s'occupait de tous les conflits du travail, tâche qui, depuis la réorganisation de l'Union syndicale est dévolue à chaque fédération. C'est ainsi que Calame devait parcourir la Suisse entière, être partout à la fois, à une époque particulièrement pénible, où la classe ouvrière commençait de s'organiser.

Il connut toutes les amertumes de la lutte de cette période difficile et se retira à Zurich lors de la réorganisation de l'Union syndicale sur les bases actuelles. Fatigué par plusieurs années d'un travail particulièrement pénible, qui l'avait usé, malgré la force peu commune dont il jouissait, il avait donné sa démission pour reprendre une occupation moins ingrate.

Il a mérité la reconnaissance de la classe ouvrière et nous garderons de lui un bon souvenir. C. S.



Le coin du lecteur

Syndiqués, lisez et faites lire la brochure de Charles Naine

L'excellente brochure de Charles Naine, *Dictature du prolétariat ou Démocratie* continue à être commentée dans la presse, souvent sans être comprise. Tous nos camarades devraient la posséder et surtout la lire avec soin pour y puiser les nombreux arguments que Charles Naine y expose avec son talent si apprécié dans nos milieux ouvriers.

Pour en faciliter la vente et la répandre le plus possible parmi les travailleurs, l'*Imprimerie populaire de Lausanne*, rue de Genève 5, consent à la vendre au prix de revient aux syndicats qui en feraient la demande. Nous leur conseillons vivement de profiter de cette occasion de faire une excellente propagande.

L'Union syndicale.